



## Prochaine exposition au CDI : tous mes droits d'enfant

publié le 26/01/2012

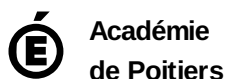
(prêtée par la médiathèque du CDDP de Niort)

- **Tout le mois de février, vous pourrez venir découvrir la nouvelle exposition installée au CDI.**

*La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies.*

*Cette convention a enfin l'énorme avantage, par rapport à des textes internationaux précédents, d'engager concrètement les pays qui l'ont ratifiée. Les Etats doivent en effet rendre des comptes, s'expliquer et définir les projets pour progresser dans son application.*

(EXTRAIT DU SITE : COPAIN DU MONDE : <http://www.copaindumonde.org/5137.0.html>)



**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**